



QUESTIONS ET RÉPONSES – SÉRIE 5

Q1. Dans la demande de propositions de l'ACIA, sur la toute dernière page, on trouve une entente de non-divulgence intitulée « Annexe C ».

On ne trouve aucune autre allusion à l'« Annexe C » dans le document.

R1. Remplissez la pièce jointe no 2 de la partie 4 de l'Entente de confidentialité et renvoyez-la à l'autorité contractante (Ashley Bennett : Ashley.Bennett@inspection.gc.ca) au plus tard 4 jours civils avant la date et l'heure de clôture des soumissions afin d'obtenir une copie électronique des spécifications et des gabarits des formulaires de l'ACIA.

Lors de l'adjudication du contrat, l'entreprise retenue devra remplir l'« Annexe C » – Entente de non-divulgence.

- Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) - A9126C - Entente de non-divulgence ([Section 5.A.A9126C - Entente de non-divulgence - Achatsetventes.gc.ca](#))

Partie 7 – Clauses du contrat subséquent, 7.11 Ordre de priorité des documents a été entièrement remplacé par ce qui suit :

7.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2035 (2022-05-12), Conditions générales - besoins plus complexes de services;
- c) l'Annexe « A », Énoncé des travaux;
- d) l'Annexe « B », Base de paiement;
- e) l'Annexe « C », Entente de non-divulgence;
- f) la soumission de l'entrepreneur datée du _____.

LES AUTRES MODALITÉS DE LA DP CI-DESSUS SONT INCHANGÉES.